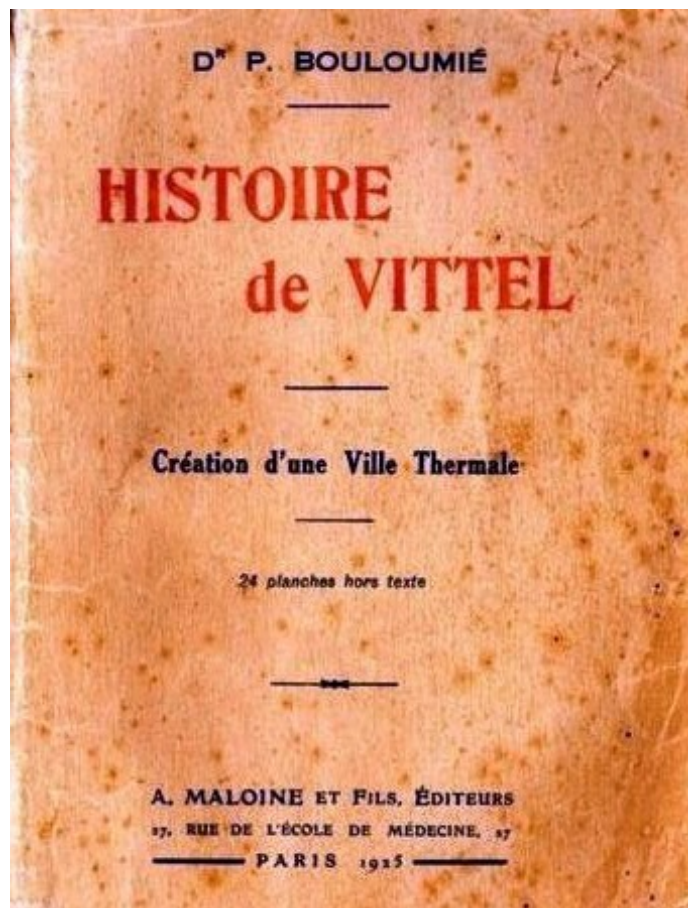


CONTREXÉVILLE EST À L'ORIGINE DU THERMALISME VITTELLOIS

Gilou Salvini – Décembre 2020.

Je vous propose une remise à l'heure des pendules concernant les origines du thermalisme vittellois et celles de ses datations. Je prends pour référence les ouvrages suivants.



Le premier d'entre eux est le livre de Pierre Bouloumié fils de Louis, fondateur du thermalisme vittellois.

Il est le livre de chevet des Vittellois.

Écrit en 1925, on peut le considérer comme étant la bible référentielle du thermalisme vittellois. Tous les ouvrages qui ont été écrits par la suite y ont abondamment puisés leurs sources.

Notamment la date de **1852** qui est donnée page 20, comme étant celle de la première cure de Louis Bouloumié à Contrexéville, déduisant que le coup d'état de Napoléon III a été la cause de la fondation de Vittel...

Trois jours après, la nouvelle de la réussite du Coup d'Etat à Paris étant parvenue, les protestataires sont jetés en prison.

C'est là que mon père subit pour la première fois et dans les plus mauvaises conditions d'installation et de soins les atteintes de cruelles coliques néphrétiques qui lui valurent d'être envoyé en exil en Espagne, au lieu d'être déporté en Algérie, à Lambèze, et qui plus tard devaient le conduire à Contrexéville et de là à Vittel. C'est ainsi que l'on peut dire que le Coup d'Etat a été la cause de la fondation de Vittel.

À partir de là, cette date de **1852** est devenue celle de l'acte fondateur du thermalisme vittellois avec celle de l'achat de la fontaine de Gérémoys en **1854**

Cependant dans une autre page de l'ouvrage, ce texte laisse entendre qu'il pourrait y avoir certaines lacunes...

Je vous la dois, mes chers enfants, parce que je suis aujourd'hui le seul survivant des membres de la famille ayant assisté à son origine et à ses débuts et pris part à son développement ; parce que, de plus, je suis seul à pouvoir vous la raconter, grâce à mes souvenirs personnels, absolument indispensables pour cela, une grande partie des documents se rapportant à la période initiale ayant été égarés ou détruits et à peu près toute la correspondance de votre arrière-grand-père, le fondateur de Vittel, ayant été brûlée lors d'un déménagement.

Mais en 1999-2000, j'ai découvert aux Archives départementales des Vosges des documents inédits qui remettent en question les assertions de Pierre Bouloumié : ceux-ci jusqu'alors n'avaient, semble t-il, été consultés ni par les historiens, ni par des Vittellois...

J'ai alors fait paraître dans notre bulletin associatif Gunderic plusieurs études révélant que la première cure de Louis Bouloumié a bien eu lieu à Contrexéville mais en **1850** et qu'il est venu sans discontinuer chaque année jusqu'en **1855**, hébergé dans le même hôtel, celui de la Providence.

C'est au même endroit le **13 décembre 1854**, qu'il a signé l'acte notarié de la vente du terrain de Charles Rifflard sis à Vittel où s'écoule la fontaine de Gérémy.

Par deux fois Contrexéville a été l'endroit où le destin de Vittel s'est joué

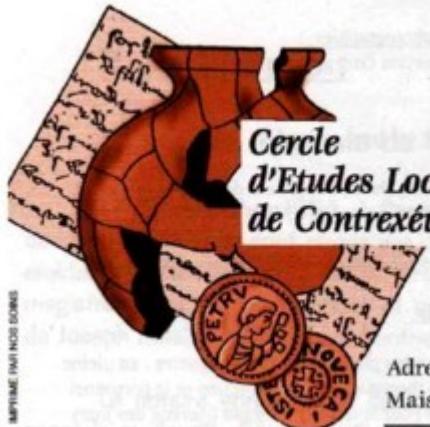
Le premier article est paru en 2000

191

GUNDERIC

Bulletin bimestriel N° 24

Novembre - Décembre 2000



**Cercle
d'Etudes Locales
de Contrexéville**

Adresse : BP 21
Maison des Associations : Rue du Dauphiné - 88141 CONTREXÉVILLE

Extrait des deux documents

ADV - 4 M 368

Le nom de Bouloumié figure sur la fiche de présence de **1850** avec le n° 125, elle est signée par le maire de Contrexéville Joseph Mansuy, celui là même qui a planté le tilleul près de l'église en 1848.

N°	Prénoms	qualité ou profession	Domicile	Signature
119	M. Thomas	Administrateur de la commune	Vittel	[Signature]
120	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
121	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
122	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
123	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
124	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
125	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
126	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
127	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
128	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
129	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
130	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
131	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
132	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
133	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
134	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]
135	M. de la Roche	Propriétaire	Vittel	[Signature]

Conf. Mansuy
 Joseph Mansuy
 [Signature]

ADV - 5 E 17/159

Acte de vente du terrain sis à Vittel appartenant à Charles Rifflard et acheté par Louis Bouloumié le 13 décembre 1854.

[Signature] [Signature]

le vendeur
Charles Rifflard
l'acheteur
Louis Bouloumié

Signatures au bas de l'acte notarié du 13 décembre 1854 concrétisant véritablement la naissance du thermalisme vittellois depuis Contrexéville



C'est lors des JEV de 2001 qui ont eu lieu à Vittel et Contrexéville que la communauté des historiens de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges a pu prendre connaissance de la date réelle du premier séjour de cure à Contrexéville de Louis Bouloumié.

1850 et non 1852

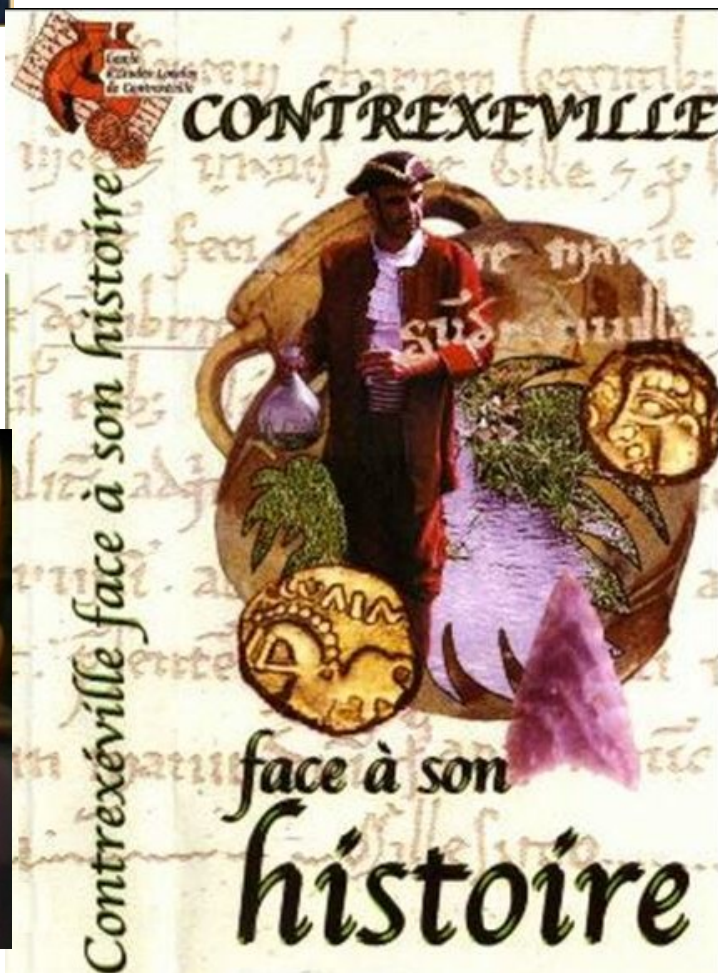
Dans son intervention « Les activités politiques de Louis Bouloumié et de ses fils Ambroise et Pierre » Gilles Grivel mentionnait la date de **1850**, page 162.

Moi-même dans mon intervention « Le contraste des entreprises industrielles et les concentrations : Vittel, une famille ; Contrexéville des sociétés anonymes », je mentionnais la date de **1850**, page 149.

Les pendules étaient remises à l'heure !
Et la cause entendue : C'est grâce à la première cure de Louis Bouloumié à Contrexéville que le thermalisme vittellois est né.

En 2001 notre association produit un DVD, filmé par Jean-Paul Pierrot du Vidéoscope Vittellois. Le groupe théâtrale les Didascalies et les membres du Cercle d'études jouent les figurants.

La scène de l'achat du terrain et de la fontaine de Gérémoÿ en 1854, met en œuvre Jean Didelot dans le rôle du notaire, Philippe Cremel dans celui du vendeur Charles Riffard et moi-même pour Louis Bouloumié.



À l'occasion des cent cinquante années de la construction du pavillon de la source Géré moy et des Thermes de Vittel construits en 1855, nous avons publié un ouvrage qui reprenait l'ensemble des articles parus dans les Gunderic de 2004 et 2005. Depuis l'arrivée du curiste Bouloumié à Contrexéville en **1850** jusqu'à l'achat du terrain avec la fontaine en décembre 1854, et au delà par la suite avec l'achat des autres terrains...



1854 – 1855
il y a 150 ans,
Louis Bouloumié
à Vittel

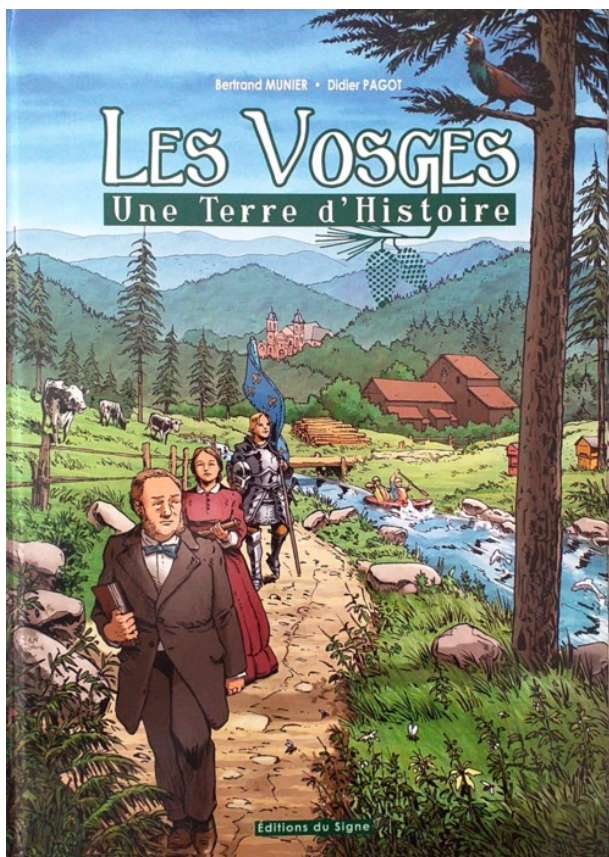


Gilou Salvini

Études parues
dans le bulletin bimensuel
Gunderic, années 2004 et 2005

Je pensais dès lors, que l'histoire des débuts du thermalisme vittellois avait été entendue !

Ce qui ne semble pas toujours avoir été le cas, comme j'ai pu m'en apercevoir dans les divers ouvrages et communications publiés depuis, ainsi que dans les différents médias.



Je ne prendrais qu'un exemple, celui qui est paru récemment dans cet ouvrage publié par les éditions du Signe en 2019. La trame de l'histoire des Vosges est très bien traitée par ailleurs avec en plus l'attrait de la B.D qui ne peut que séduire le plus grand nombre de lecteurs.

L'ombre au tableau pour qui me concerne, c'est le récit consacré à l'histoire du thermalisme de Vittel pages 32 et 33. Il reprend point par point les erreurs anciennes et en rajoute d'autres, je cite en laissant au lecteur le soin de comparer avec ce qui est écrit dans les pages précédentes.

Il est écrit dans cet ouvrage :

- Le coup d'état de Napoléon III en 1851 profite à Vittel.
- Exilé en Espagne en **1852** Louis Bouloumié ressent de sérieux problèmes de santé, le médecin lui conseille d'aller à **Vittel** employer l'eau de la fontaine de Géré moy.
- L'acte d'achat du terrain et de la fontaine est signé dans l'étude du notaire, la date est erronée.

Conférence « Naissance de la station thermale de Vittel » donnée à l'Alhambra de Vittel le jeudi 28 avril 2011, par Gilou Salvini pour le Cercle d'études de Vittel. On reconnaît dans l'assistance Guy de la Motte Bouloumié, Anne-Marie Delabroise, Françoise Debuchy, Jean-Pierre Laurin...

